

Réf: Dossier 402571

Avis de constitution

SOCIETE « ASSA PRESTIBAT »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA ABATTA, Lot 3
cocody riviera 4 abatta op helice 4, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/03/2025 et enregistrés au CEPICI le 25/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASSA PRESTIBAT »

Objet : ETUDE ET REALISATION DE PROJET, CONCEPTION DE PLAN, GROS ŒUVRE, REHABILITATION, RENOVATION, PERMIS DE CONSTRUIRE, SUIVIE ET CONTROLE, MORCELLEMENT, NIVELLEMENT, IMPLANTATION, DEMOLITION, FOUILLE, MACONNERIE, ELECTRICITE, PLOMBERIE, CLOISON SECHE, FAUX PLAFOND, CHARPENTE, PEINTURE.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA ABATTA, Lot 3
cocody riviera 4 abatta op helice 4, Ilot 1

Dirigeant(s) M ABOUO BONI FRANCIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04031 du 10/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22541/GTCA/RC/2025 du 10/04/2025

Pour Avis

Le CEPICI

